

## Commission permanente

du 31/10/2003

### III-Convention-Contrat-Marché

#### 3 – Nettoyage des locaux de la Roche-Bernard : Convention Avenant n°1

Il est proposé au Conseil d'Administration de passer un avenant n°2 à la convention passée avec la société « TOUT PROPRE SERVICE » de Péaule pour intégrer à cette convention l'entretien du 1<sup>er</sup> étage, en cours d'achèvement, des locaux de la Roche-Bernard aux conditions suivantes :

DUREE DE LA CONVENTION	13 mois (du 1 <sup>er</sup> décembre 2003 au 31 décembre 2004)
DATE D'EFFET	1 <sup>er</sup> décembre 2003
OBJET	Entretien des locaux de la Roche-Bernard 1 <sup>er</sup> étage
PRIX MENSUEL HT	726.67 € : nettoyage 30.49 € : produits d'entretien
PRIX FORFAITAIRE	129.58 € : entretien vitrerie à la demande

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Décide de passer l'avenant n°2
- Autorise le Président à signer cet avenant

Pour Extrait Conforme  
LE PRESIDENT

J. BRIEND